

Courrier : la percée des pâtissières

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [10]

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CARNET DE FS

LE MERCREDI DES FEMMES

Pour le savourer, branchez-vous tous les mercredis sur Radio-Zones (93.8), qu'il est possible de capter dans la région genevoise et sur La Côte jusqu'à Morges. De 10 h à 12 h, en direct : « Ménage-toi ! ». De 12 h à 16 h : musique de femmes. De 16 h à 18 h : reprise de « Ménage-toi ! ». De 18 h à 21 h : Radio Pleine Lune. Vous verrez (entendrez) : c'est pas triste.

FRANZ BLANKART, notre nouveau secrétaire d'Etat au commerce extérieur, a beaucoup de qualités. Elles ont été relevées par la presse lors de sa nomination. Il y en a cependant une que nos confrères et consœurs ont, à notre connaissance, omis de signaler : le courage d'afficher son rôle de père comme une composante essentielle de son identité. Interrogé sur ses priorités à la Télévision Romande, il a, en effet, commencé par dire que ses priorités absolues, devant lesquelles toutes les autres devaient s'effacer, c'étaient ses enfants. Le seul regret que l'on peut avoir en entendant de tels propos, c'est qu'aucune femme revêtant une fonction importante en Suisse ne pourrait se permettre d'en tenir de semblables !

« RENSEIGNEMENTS, VOUS DESIREZ ? »

La Tribune de Genève du 28 août annonçait que, pour la première fois en Suisse, un jeune homme a été engagé à Genève pour le service du 111. Interviewé, le pionnier se déclarait, dans l'ensemble, plutôt satisfait de son job. Le commentaire le plus intéressant revenait à sa supérieure hiérarchique : « Nous avons remarqué que les personnes énervées avaient tendance à se calmer en entendant sa voix. Avec les femmes, les gens ne baissent pas le ton. » Décidément, le prestige masculin n'a pas besoin de visage pour être reconnu...

COURRIER

LA PERCEE DES PATISSIERES

Lecteurs réguliers de votre mensuel « Femmes Suisses » dont nous apprécions les articles et le haut niveau de ses rédactions, il nous a paru faire beaucoup de cas de « Marianne la pâtissière » (dossier page 10 numéro août - septembre 1986) qui en fait doit être une exception. En effet, nous pouvons vous communiquer que dans notre profession et dans notre canton, les jeunes filles ne font l'objet d'aucune discrimination (les Vaudois sont-ils vraiment si différents ?), nous en voulons pour preuve les chiffres suivants actuels :

- Apprentis 1ère année : 8 filles, 12 garçons
- Apprentis 2e année : 8 filles, 7 garçons
- Apprentis 3e année : 3 filles, 8 garçons.

Cette proportion de filles, moins forte il est vrai il y a quelques années, tend à se maintenir voire à augmenter, et ceci est valable sur le plan suisse.

En outre, nos maîtres de cours et d'apprentissage font remarquer que les filles obtiennent souvent de meilleurs résultats que les garçons et sont généralement plus motivées.

Un de nos membres engage, depuis plusieurs années, uniquement des filles comme apprenties !

Nous espérons que ces quelques considérations montreront que la demoiselle citée dans votre journal est un cas isolé.

*Société des patrons
confiseurs pâtisseries glaciers
du canton de Neuchâtel*

**Délai de rédaction
pour le prochain numéro
jeudi 10 octobre 1986**

D'EDWIGE A CATHERINE

Dur, dur de se séparer d'Edwige, qui pendant de longues années a tenu, avec autant de mordant que de sagesse, les rênes de l'administration de Femmes



Catherine Bronnimann

Suisses. Elle nous jure qu'elle a autant de peine à s'en aller que nous à la voir partir, mais la promotion professionnelle a ses raisons, que le cœur ne connaît pas !

A la place d'Edwige, un nouveau sourire, une nouvelle voix au téléphone pour vous renseigner, une énergie nouvelle pour assurer la bonne marche du journal : bienvenue, Catherine !

Catherine Bronnimann partage désormais son temps entre la boutique de mode qu'elle tient à Carouge et la gestion de Femmes Suisses, auquel, soit dit en passant, elle était abonnée bien avant d'en devenir l'administratrice. C'est une féministe compétente et chaleureuse qui vient ainsi compléter notre équipe.

mensuel
femmes

suisse et le Mouvement féministe

fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Case postale 323, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal : Martine Chaponnière

Rédactrice responsable : Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chapuis, Eliane Daumont, Odile Gordon-Lennox, Michèle Michellod

Correspondantes cantonales : Catherine Cossy (Suisse alémanique), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Micheline Huguélet (JU-BE), Françoise Linder (VS), Marie-Thérèse Page (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Catherine Bronnimann, (022) 42 94 93, du mardi au vendredi, entre 10 h et 17 h
CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 94 93

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Maquettes : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38.—

Etranger : Fr. 44.—

renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :

Femmes suisses ©, 1986